



Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignion de Montfort
Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,
de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

Les lieux de culte dans la Tradition

Par un heureux concours de circonstances, les lieux de culte de la FSPX dans notre région angevine ont connu, en l'espace de quelques mois seulement, de grands changements dont plusieurs sont toujours en cours actuellement. En effet, grâce surtout aux précieux encouragements et à l'aide très substantielle de la Maison du District à Suresnes, mais aussi grâce à la mobilisation enthousiaste et généreuse des fidèles, le prieuré de Gastines s'est laissé entraîner (avec plein consentement et coopération formelle!) dans de multiples initiatives pour permettre la restauration et l'embellissement de tous les centres de messes qu'il dessert habituellement: en fin d'année 2021, s'ouvrait l'immense chantier de restauration de notre église collégiale à **Thouars** qui doit s'étaler évidemment

sur plusieurs années, compte tenu de l'ampleur de l'ouvrage à réaliser; dès le début de cette année 2022, était lancée une première tranche de travaux dans notre chapelle St Pie X à **Angers**, bientôt suivie d'une seconde tranche, beaucoup plus

ambitieuse, pour une complète remise en état du bâtiment lui-même; au cours de cet hiver, le chœur de notre chapelle à **Chemillé** a été carrelé et l'état de la salle annexe St Michel a été largement amélioré avec un nouveau revêtement mural, un plafond insonorisé et un éclairage modernisé...en attendant l'arrivée imminente d'une vingtaine de bancs flambant neufs

pour remplir la chapelle dans son ensemble. En ce moment même enfin, des études sont en cours pour la mise aux normes de notre chapelle à **Saumur** et les travaux devraient commencer sans tarder, peut-être même avant l'été.

Sans crainte d'être déçu, on peut bien espérer que le résultat de ces travaux aussi divers qu'importants sera à la hauteur du dévouement et de l'engagement de tous les intervenants.

Mais il vaut la peine de découvrir le secret de cette réussite et donc de faire **connaître les motivations profondes de chacun pour s'investir** dans de telles entreprises souvent fort coûteuses en temps et en argent!



Plafond de la nef de l'église du Gesù, à Rome

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78
49p.gastines@fsspx.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys

06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

1) le zèle «dévotant» pour la Maison de Dieu. Dans l'Ancien Testament déjà, la piété de nos aînés s'exprimait avec de magnifiques accents de ferveur: «Que vos demeures sont aimables, Jéhovah Sabaoth ! Mon âme s'épuise en soupirant après les parvis de Jéhovah» (Ps. 83, 2). Mais cette véritable présence divine dans nos lieux saints s'accomplit avec une tout autre réalité depuis que Notre Seigneur a institué le sacrement d'Eucharistie qui Le rend Lui-même substantiellement présent comme Il est au Ciel avec la seule différence des apparences qui Le cache sous le voile de l'hostie. Par ailleurs, dans le culte catholique, il s'agit d'abord et avant tout de la célébration de la Sainte Messe qui actualise le Sacrifice du Calvaire avec la seule différence que l'immolation de Notre Seigneur est non sanglante et que notre Sauveur, en s'offrant Lui-même se rend visible par son ministre. On comprend que la piété chrétienne, dans l'aménagement des églises et toute leur ornementation, ait toujours cherché à centrer l'attention des fidèles sur l'autel du sacrifice et sur le tabernacle, sainte demeure de l'Hôte sacré. La cène protestante se fait sur une table puisqu'il s'agit d'un simple repas d'anniversaire (en souvenir du sacrifice de la Croix) et le tabernacle n'existe pas évidemment puisqu'il s'agit d'une présence spirituelle seulement.

2) la condition essentielle de toute vie chrétienne et sacramentelle. Pour atteindre sa destinée ici-bas et réaliser son salut éternel, l'homme dépend entièrement de la grâce qui lui vient de Jésus-Christ et qui ne s'applique pas à tous de manière indistincte. Le catéchisme (de St. Pie X) exprime ce principe avec sa concision coutumière: «Pour être sauvés, il ne suffit pas que Jésus-Christ soit mort pour nous; il est nécessaire qu'à chacun de nous soient appliqués le fruit et les mérites de sa passion et de sa mort, application qui se fait surtout par les sacrements que Jésus-Christ Lui-même a institués dans ce but. Et comme beaucoup - ou ne reçoivent pas les sacrements (par négligence ou mépris) - ou les reçoivent mal, ils rendent inutile pour eux la mort de Jésus-Christ». Tout vrai catholique a conscience de la nécessité de se rendre à l'église pour la réception fructueuse des sacrements: dans la récente crise sanitaire du «covid» où les autorités civiles et religieuses ont imposé la fermeture des lieux de culte, on a vu des catholiques, (et il s'agissait souvent de simples fidèles sans le soutien de leurs pasteurs) réclamer et obtenir leur réouverture par leur admirable détermination. Ce phénomène ne s'est manifesté dans aucune autre religion dont les membres s'étaient résignés à observer servilement de telles restrictions.

3) le signe social et public d'appartenance au culte de l'Eglise. On sait bien que la Religion ne doit pas rester une affaire privée: elle doit aussi se vivre au sein d'une société reconnue qu'est l'Eglise de Jésus-Christ et elle doit enfin se pratiquer extérieurement par la profession de foi de ses fidèles.

Cette double dimension communautaire et publique de notre Religion ne peut mieux se manifester que dans la participation régulière aux cérémonies et offices célébrés dans nos lieux de culte. D'ailleurs le droit canonique, jusqu'au dernier Concile, faisait une obligation grave aux fidèles de recevoir les sacrements dans leur paroisse d'origine pour marquer leur lien juridique avec la hiérarchie et la communauté dont ils dépendaient localement. Pour donner un exemple concret, affirmons que, si tout catholique croit dans les pouvoirs divins du prêtre à pardonner les péchés, il est appelé à manifester cette croyance d'abord en récitant l'article du Credo «je crois à la rémission des péchés» mais, mieux encore, en rentrant dans un confessionnal pour y recevoir l'absolution de ses fautes. Le devoir de professer sa foi publiquement s'accomplit habituellement et efficacement en fréquentant fidèlement les lieux de culte les dimanches et jours de fêtes et en se faisant ainsi reconnaître comme catholique «pratiquant».

4) les « bastions » de la fidélité catholique. Au cours de son histoire, la chrétienté a connu bien des périodes critiques provoquées par diverses persécutions mais aussi par des crises internes à l'occasion de schismes ou d'hérésies. Dans ces moments-là, les églises (et le plus souvent des lieux de culte improvisés) ont toujours offert des points de ralliement privilégiés pour les catholiques soucieux de conserver la foi de leurs pères en résistant fermement à l'envahisseur ou aux loups ravisseurs. Une fois de plus, ce constat se vérifie à l'époque actuelle: avec un récent décret de Rome, la messe «de toujours» est à nouveau bannie et condamnée à disparaître par les autorités qui devraient la promouvoir. Les catholiques se doivent de défendre ce culte immémorial même s'ils ne peuvent le vivre qu'en dehors des églises «officielles» et en se donnant des lieux de culte de «fortune»: voilà un principe non négociable dont notre cher confrère voisin, Mr. l'abbé Ramé, a fait une application pratique tellement pertinente: «choisir (aujourd'hui) de se marier dans l'un ou l'autre de nos «bastions» c'est une manière d'affirmer sa volonté de poursuivre sans compromis, désormais dans la vie conjugale, le combat initié par ses aînés qui, en leur temps, ont eu le mérite de se réfugier dans des garages ou hangars ou granges ou salons particuliers, sous les quolibets des bien-pensants, plutôt que de s'exposer à perdre la foi et la faire perdre à leurs enfants» (bulletin 39 de «spes unica» d'avril 2021).

Simplement par ses motifs de choisir son lieu de culte et par sa manière de le fréquenter, chacun de nous ne peut-il pas mériter pour lui-même l'application de la promesse si encourageante: «celui qui m'aura confessé devant les hommes, Moi aussi Je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux» (St. Mat. 10,32)?

Chronique de mars et avril 2022

M. l'abbé Louis Pieronne

La chronique sortant le dernier dimanche, la fin de mois pourrait passer aux oubliettes. Or chacun sait l'importance des fins de mois ! le mois de février s'est donc achevé avec les quarante heures, ce qui est une belle fin, quoique prématurée par rapport à une année bissextile. On réussit à avoir trois personnes présentes devant le Saint-Sacrement toute la nuit, mais n'est-ce pas encore bien peu ? Notons aussi l'absence d'une deuxième sœur partie en session de chant (voir le dernier numéro pour l'absence de la première) ainsi que le labour du jardin et la fin de mois sera complète.

Le mois de saint Joseph s'ouvre sur le mardi-gras mais les cendres viennent immédiatement nous rappeler que nous sommes poussière. Pour bien commencer le carême, on abat 8 coqs. Le prieur part prêcher une récollection de carême à Gavrus. Les scouts campent au prieuré pour le week-end. Nos deux sœurs sont de retour et en ramènent deux autres avec elles pour la visite canonique de la communauté. Le lundi 7, trente neuf messieurs arrivent pour la retraite. Le mercredi, l'abbé Frament nous présente ses perroquets. Le frère en accueille un sur son épaule mais se prend un coup de bec sur la figure. Il se venge le lendemain en conduisant l'animal sur Bailly où il doit trouver un autre propriétaire. Le 11, le grand chêne s'élevant aux abords du prieuré est abattu. Le tronc était bien rongé et il aurait pu tomber sur les voitures. Les 10 jeunes venus le lendemain firent tourner leurs tronçonneuses tout le samedi pour le débiter sans parvenir au bout de la tâche.

Le dimanche 13 a lieu la journée du MCF avec les activités de la Croisade eucharistique pour les enfants.

La semaine s'ouvre avec l'arrivée de l'échafaudage. C'est la plus grande des façades de la maison de retraite qui doit être restaurée cette année.

Le mardi les abbés sont en journée de récollection. Mercredi, le piquetage du mur commence.

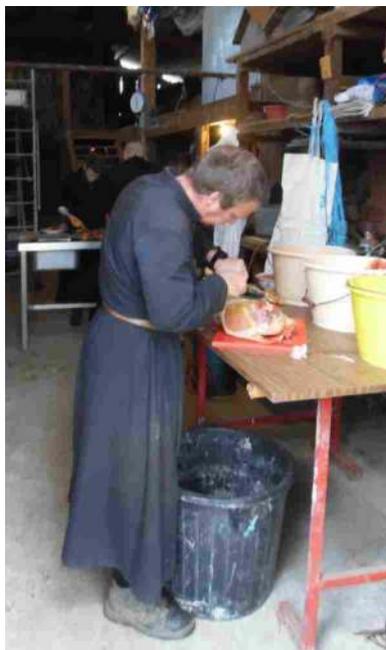
Le jeudi accueille les dames de l'ouvroir pendant que Pierre Boisseau passe la herse rotative dans le jardin. Un lapin est capturé par l'instrument : première récolte ! Le vendredi, les problèmes de serrure recommencent chez les sœurs. Elles finiront par prendre l'habitude d'ouvrir leur porte au pied de biche. Le 19 on fête Saint Joseph avec la messe dans toutes les chapelles. Le 21, trente dames arrivent pour la retraite.

L'abbé de Bonnafos porte l'extrême-onction à la 'tante Paule' Morille.

Le mardi, l'abbé Frament installe dans le poulailler la cage du deuxième perroquet afin qu'il ait un peu de compagnie. Le malheureux étant chauve n'a pas trouvé d'acheteur. Le 23, on change la croix installée devant le prieuré, la deuxième croix restaurée étant plus grande, elle conviendra mieux. Extrême-onction en urgence de Monsieur Gautreau à Angers.

L'abbé Pieronne arrive tout juste pour recevoir la société Osis à Saumur afin d'étudier l'ouverture du bâtiment en ERP. Le 24, on pose les premières vitres de la serre.

Le 25, on fête pieusement l'Annonciation en célébrant la messe dans les chapelles malgré la retraite.





Le 26, l'abbé Pieronne célèbre les obsèques de Mme Henry à Beaumont en Véron. C'était la doyenne de nos fidèles avec ses 102 ans. Elle avait pu recevoir l'extrême-onction le 16.

Le dimanche 27, l'abbé de Bonnafos part pour quelques jours. On reprend le piquetage du mur interrompu par la retraite. A Chemillé on refait le plafond de la salle Saint-Michel. A Angers ont lieu les obsèques de Monsieur Gautreau. Le 29 la Milice de Marie se réunit. La température commence à chuter dangereusement (Noël au balcon, Pâques aux tisons...) le lendemain, une deuxième partie d'échafaudage permet d'aller jusqu'au bout du mur. Le frère a bien avancé dans le piquetage, y passant toutes ses journées. Le 31, les dames sont de nouveau présentes pour l'ouvroir. Le mois d'avril commence dans le gel avec même des averses de neige. Cela n'empêche pas le frère de continuer à s'acharner sur le mur. La journée est malgré tout abrégée autour d'un café bien chaud avec Monsieur Coutant

qui change quelques briques sur la façade. Le samedi les scouts affrontent le froid et partent camper sous un brouillard givrant. Le lendemain, c'est le dimanche de la Passion. De nombreux fidèles reprennent avec joie le chemin de Beaugé pour vénérer le bois Sacré de la Vraie Croix. Le 4, trente cinq messieurs arrivent en retraite. Monsieur Guérineau fait des caches pour les radiateurs de la chapelle d'Angers. Les sœurs vont récolter du buis pour les rameaux. Le jeudi, le secrétariat est absent l'après midi pour chanter la messe de requiem de la tante Paule célébrée par son neveu l'abbé Michel Morille. Le samedi 9, journée d'entretien de la propriété. On fait des travaux aussi à Saumur dans le grenier : Monsieur Leguay renforce la charpente qui s'appuyait sur la cheminée en mauvais état tandis que Messieurs Maunoury et Humbert enlève avec l'abbé Pieronne la laine de verre mise en lambeaux par les pigeons squatteurs. Enfin, on entre dans la semaine sainte avec la cérémonie des Rameaux.



Cela n'empêche pas quelques travaux : Monsieur Coutant peut commencer la sous couche d'enduis sur un mur entièrement piqueté par le frère aidé par Samuel Morille. Dans les chapelles on s'active pour le ménage avant de rentrer dans le triduum sacré. Après plusieurs années de cérémonies perturbées par la pandémie, cette semaine sainte se déroule normalement.

Malheureusement, on se rend compte que quand ce n'est pas le confinement, bien d'autres raisons surgissent pour manquer ces cérémonies si saintes... telle est la misère humaine qui ne sait goûter que ce qu'on lui arrache. Nous avons encore tant de choses. Ne convient il pas de le découvrir et d'en rendre grâce sans attendre le jour où nous en serons dépouillés ?



La sainte Vigile nous fait pénétrer à la lumière du cierge pascal dans le mystère de la Résurrection. C'est la « vere beata nox » au cours de laquelle les ténèbres du péché sont dissipées. Bienheureux ceux qui auront pu ouvrir leur âme à cette lumière de la grâce. Seule la chronique éternelle que nous lirons au-delà du temps nous manifestera ce qui a pu se passer dans les cœurs en ce nouvel anniversaire du triomphe glorieux de Notre-Seigneur. Chroniqueur pour ce temps d'exil, il nous faut revenir à la pauvreté des choses terrestres. Au cours de la semaine pascale, les sœurs partent pour leur récollection à la maison-mère, laissant les congélateurs pleins de leur dévouement. Le frère doit partir aussi pour Flavigny rejoindre les autres frères mais le lundi de Pâques ne sera pas chaumé ! La chapelle saint Pie X connaît un véritable pillage digne du sac de Constantinople. C'est le nettoyage par le vide. Il ne reste plus que les murs. Le

dépouillement des autels n'est-il pas prévu pour le jeudi saint ? Pourquoi donc cette austérité si ce n'est pas pour exprimer la désolation exprimée par les lamentations du prophète Jérémie dans l'office des ténèbres. C'est que la résurrection de la chapelle d'Angers, étant œuvre humaine, prend plus de temps. C'est pendant trois semaines qu'elle devra rester fermée comme le sépulcre. Que feront donc les fidèles d'Angers ? Quelle route d'exil emprunteront-ils ? Passeront-ils le temps Pascal sur les chemins tels les disciples d'Emmaüs ? Voilà qui devrait alimenter la prochaine chronique...

Cependant, une angoisse étroit subitement le chroniqueur : comment ce Parvis parviendra-t-il jusqu'à eux s'ils ne peuvent le récupérer au 109 bis de la rue Jean Jaures ? Perdre trois dimanches, soit ! Mais perdre deux mois de chronique, voilà qui est irréparable !



Pèlerinage de Pentecôte - transport en car

Nous avons enfin trouvé un car pour la Pentecôte aussi les inscriptions pour le transport en car pour le pèlerinage de Pentecôte sont à présent possibles auprès de M. Henri-Luc Morille (morillehl@laposte.net - 06 12 57 11 81), et auprès des personnes désignées pour cela dans chaque chapelle.

Vous pourrez noter qu'il est demandé une participation aux frais de 30€ par passager aller/retour pour les pèlerins des 3 jours qui marchent dans notre chapitre. Nous sommes toujours à la recherche d'un car (en commun avec Nantes) pour le lundi.

Si vous ne pouvez pas participer physiquement au pèlerinage, vous avez la possibilité de vous inscrire en membre priant ou de parrainer un pèlerin même partiellement.

Un bulletin de parrainage, ainsi qu'un bulletin d'inscription pour le car sont disponibles. (Tarif réduit jusqu'au 15 mai)
L'inscription au pèlerinage se fait maintenant sur le site "Pèlerinage de Tradition" ou par bulletin papier disponible sur les tables de presse.

Sachez que côté Organisation générale du pèlerinage, les choses avancent normalement avec les difficultés habituelles mais qui sont réglées au fur et à mesure qu'elles apparaissent, comme d'habitude, avec l'aide du Ciel que nous sollicitons avec ferveur et nous vous proposons de vous y associer par la neuvaine à Saint

Joseph ci dessous proposée par Jacques Leconte, l'organisateur principale :

Aussi avons-nous décidé que tous les membres de l'organisation qui le désirent, réciteront cette neuvaine à St Joseph du 5 au 13 mai. (de St Pie V à ND de Fatima)

Simultanément, l'abbé Duverger dira une neuvaine de messes aux intentions du pèlerinage.

Prière à Saint Joseph de saint François de Sales :

« Glorieux saint Joseph, époux de Marie, accordez-nous votre protection paternelle, nous vous en supplions par le cœur de Jésus-Christ.

O vous, dont la puissance infinie s'étend à toutes nos nécessités et sait nous rendre possibles les choses les plus impossibles, ouvrez vos yeux de Père sur les intérêts de vos enfants.

Dans l'embarras et la peine qui nous pressent, nous recourons à vous avec confiance ;

daignez prendre sous votre charitable conduite, le bon déroulement de notre pèlerinage de Pentecôte.

Faites que son heureuse issue tourne à la gloire de Dieu et au bien de ses dévoués serviteurs.

Ainsi soit-il »

Région Anjou-Maine-Vendée



Pèlerinage Pentecôte 2022 CHARTRES à PARIS

TARIFS REDUITS pour ceux qui réservent leur transport jusqu'au 15 mai 2022



CHARTRES - PARIS

4 - 5 - 6 JUIN 2022

Samedi 4 Juin	
Aller	car 491P
Chemillé Ancienne église ND	RDV à 3 H 00 Départ à 3 H 15
Angers Aire des portes d'Angers Station BP A11 dir. Angers =>Paris	RDV à 3 H 45 Départ à 4 H 00
Le Mans Péage Le Mans Nord	4 H 45
Arrêt autoroute Aire de Brou-Dampierre	15 minutes
Parking sacs	7 H 00
Chartres	7 H 30

Lundi 10 Juin			
Aller	car 442	Retour	491P et 442
Chemillé Ancienne église ND	RDV à 3 H 45 Départ à 4 H 00 Moze (rond-point) 4 H 25	PARIS Place Vauban	Départ à 19 H 00 Arrêt autoroute L'Arche Chartres 30 minutes
Le Mans Péage Le Mans Nord	5 H 45	Chemillé Ancienne église ND	0 H 45
Arrêt autoroute L'Arche Chartres	30 minutes		
Dépôt des pèlerins marcheurs	8 H 40		
Paris	10 H 00		

Actuellement nous n'avons qu'un car pour les pèlerins du samedi (A/R). Nous sommes toujours en recherche pour celui des pèlerins du lundi (car en commun avec le prieuré de Nantes)

Dans le but de créer un "esprit de corps" chrétien à l'intérieur de notre région, tous les pèlerins de nos chapelles (inscrits pour les trois jours) qui s'engagent à marcher les 3 jours avec la région ANJOU-MAINE-VENDEE auront leurs tentes montées par notre logistique avec leurs sacs dedans. (ceux qui seront dans les

	Tarifs en €		
	Jusqu'au 15/05	Après le 15/05	Tarif hors prieuré
1 personne	30 €	40 €	60 €
2 personnes	60 €	80 €	120 €
+ 10€ par personne suivante			
+ 15€ par personne suivante			

Pour ceux qui ont des difficultés, possibilité de se faire aider, (voir avec le responsable ou les prêtres)

Pour tout renseignement pour les inscriptions H-L Morille 06 12 57 11 81

INSCRIPTIONS À PARTIR DU DIMANCHE 24 AVRIL

Annonces diverses :

- Ouvroir de couture à Gastines : **jeudis 12 mai, 2 juin, 30 juin**
- téléphone des Sœurs : 02 41 47 36 23
- Réunion de la Croisade Eucharistique à Gastines de 14h30 à 15h30, les dimanches du MCF : **8 mai**
- Intention du mois de mars de la croisade eucharistique : pour les malades et les agonisants.
- Vente de vin par le comité St-Maurille à Chemillé pour le car

du pèlerinage de Pentecôte : **8 mai**

- **Pèlerinage paroissial** (cf tract) :

à Saint-Joseph-du-Chêne : **dimanche 1^{er} mai**

- **les dominicaines d'Avrillé font appel à toutes les bonnes volontés pour les aider à trier les ardoises qui leur serviront bientôt; n'hésitez à vous présenter au monastère à n'importe quel moment de la journée pour les aider; autrement elles devront tout faire elles-mêmes.**

- **Les inscriptions aux confirmations (dimanche 22 mai) doivent se faire avant le dimanche 1er mai (avec le formulaire présenté dans les chapelles)**

- **Les inscriptions aux communions solennelles (dimanche 29 mai) doivent se faire avant le dimanche 8 mai (avec le formulaire présenté dans les chapelles)**

Horaires des messes :

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
Gastines - Faye-d'Anjou
49380

Dimanche : vêpres et salut à **17h00**

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée à 9h45, messe basse à 11h30
(hors période de travaux de carrelage)

En semaine : mercredi, vendredi, et samedi à 18h30 -
confessions 1/2h avant les messes. (hors période de travaux de carrelage)

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine : les mercredis et vendredis messe basse à 19h00; ainsi que les premiers samedis du mois.
confessions 1/2h avant les messes.

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400

Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45

Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

Témoignages de retraitants de Gastines :

- Excellent accueil, parfaite organisation tant sur le plan théorique et spirituel que pratique. Merci pour votre dévouement, pour votre engagement pour que «viva Cristo Rey».

- Que ferions nous sans vous pour nous conduire là où Notre-Seigneur veut. Merci de nous aider à l'écouter et à « nous pousser » à nous mettre à son école. Merci aux sœurs si souriantes et qui veillent sur nous!

- Merci aux abbés, aux sœurs qui donnent l'exemple; cela fait aussi partie de la retraite, grandement; rien qu'à les voir on a envie nous aussi de nous renoncer un peu, de nous dévouer un peu plus. Merci.

- Cette 4ème retraite se déroule et déjà je me dis « vivement la prochaine ! » ou « je resterais bien ici ! » Qui d'autre que Notre-Dame pour nous apprendre à embrasser la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! (Nous rajouterons « Saint Ignace, priez pour nous » à notre prière du soir en famille. Merci mon Dieu de m'avoir amenée ici.